

Flash Infos N°20

NOVEMBRE 2022

Mairie, 7 Place de la Mairie, 22 230 ILLIFAUT

Tél : 02 96 56 62 22

Mail : commune.illifaut@wanadoo.fr

La vie municipale

REUNION DU JEUDI 27 OCTOBRE A
19 HEURES A LA SALLE DE LOISIRS

Présents : Dominique VIEL, Maire, Stéphane GUILLAUMEL, Alain LEGLATIN, Bernard JOSSE, Sylvie PIEDERRIERE adjoints au Maire, Isabelle POSNIC, Mikaëla EON, Fabienne MINARD, Pascal COLLET, Daniel FROSIO, Yves JUHEL, Frédéric JAN, Bertrand FIXOT Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Vincent RUELLEU qui donne pouvoir de vote à Alain LEGLATIN, Pierre POSNIC qui donne pouvoir de vote à Pascal COLLET

Secrétaire de séance : Sylvie PIEDERRIERE

DONATION PARCELLE ZP 20 PAR LES CONSORTS DENOUAL : BUTTE DE PONTHUAN

Le conseil, à la majorité (4 abstentions), accepte la donation des consorts DENOUAL, confirme le choix de l'étude notariale, accepte le montant des honoraires de 845 €

DONATION COMMUNE

Le maire informe le conseil sur la possibilité pour la commune de recevoir des dons.

Ces dons concerneront précisément dans un premier temps des opérations relatives à la sauvegarde du patrimoine communal comme l'église et ses accessoires (cloches, mobiliers intérieurs), les peintures du peintre Istres CONTENCIN dont la commune est propriétaire.

Pour obtenir l'autorisation de délivrer des reçus fiscaux, une demande sera transmise à la DGFIP qui donnera l'autorisation ou non.

Le conseil donne son accord.

TARIFS LOCATION SALLES

Le conseil municipal, à la majorité (12 voix contre 3 Voix pour l'augmentation de 2% des tarifs et de de 5% des tarifs liés à l'énergie : chauffage et location des cuisines), décide d'une revalorisation générale de 2% (sauf location vaisselle qui reste stable)

Les TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIERE restent inchangés

PROGRAMME VOIRIE 2023

Le maire propose au conseil l'étude et l'estimation corrigées pour la réfection de la voie communale « Péhédic » d'environ 1 310 m estimé à 79 980 € TTC
Le conseil donne son accord.

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le maire informe le conseil de l'arrêté préfectoral portant ouverture de la consultation du public de la demande présentée par Messieurs Mickaël et Fabrice JEGOUC pour le GAEC de l'étang dont l'élevage bovin est exploité au lieu dit « L'Etang » à ILLIFAUT et soumis au régime de l'enregistrement.

La demande porte sur l'extension de l'élevage bovin à 230 vaches laitières (retrait des vaches de réforme) et la mise à jour du plan d'épandage commun à l'atelier de 120 veaux de boucherie.

Le conseil donne un avis favorable sous respect des contraintes environnementales.

GARDIENNAGE EGLISE

Monsieur Roger LEBRETON a décidé d'arrêter le gardiennage de l'église à compter du 1^{er} novembre 2022. Il est remplacé à compter de cette date par Madame Monique GOUJON.

Le conseil municipal décide de revaloriser l'indemnité à compter du 1^{er} novembre à 210 € Brut annuel.

REPARTITION DE LA DOTATION SCOLAIRE DU RPI ILLIFAUT- TREMORL

Elle serait de fonctionner avec une gestion UNIQUE d'une municipalité l'année A et de l'autre Municipalité l'année B, de telle sorte que l'Ecole puisse n'envoyer les factures (d'un site ou de l'autre) qu'à un secrétaire durant toute une année scolaire.

Le conseil, donne son accord de principe si comptablement c'est réalisable

SITE INTERNET

Monsieur Stéphane GUILLAUMEL présente un devis complémentaire pour l'intégration des éléments fournis par la commission pour le site internet de la commune d'un montant de 1 620 € TTC.

Le conseil donne son accord.

MISE EN CONCURRENCE DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour le contrat-groupe d'assurance statutaire que le CDG 22 va engager en 2023.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

ALLOCATION MAISON MEDICALE

Le maire rappelle qu'il avait été convenu de mettre en place une aide pour la prise en charge d'une partie des frais de fonctionnement liés à l'activité de soins au sein de la maison de santé de la Hardouinais à MERDRIGNAC.

Cette convention est sollicitée pour sa mise en œuvre de 2022 à 2024 (3 ans).

Elle concerne les docteurs MENDEZ avec la part du docteur DELAMBRE et WASHEUL avec la part du docteur GAUTHIER. Le montant est de 3 232.78 €.

ETANCHEITE TOITURE SALLE POLYVALENTE

Suite à un nouveau devis obtenu, le conseil retient la proposition de l'entreprise Dominique TOXE du LOSCOUET SUR MEU pour un montant de 24 010.80 € TTC

Le montant des travaux de ponçage et de vitrification de l'agence postale communale par l'entreprise LEJEUNE de MERDRIGNAC est de 806.50 € TTC.

EGLISE

Le retour de la cloche n°3 aura en décembre et sera exposée dans l'église.

Pour la remontée des cloches, l'Evêque pourra être présent le samedi 7 janvier à 11H pour la bénédiction des cloches avant leurs remontées dans le beffroi.

PARC EOLIEN DU CHENE DES CROIX

ILLIFAUT et MAURON présentent une zone favorable à l'implantation d'éoliennes. Les résultats des premières analyses cartographiques ainsi que les accords reçus des propriétaires et agriculteurs concernés par les terrains, nous ont permis d'envisager un projet éolien.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, WINDVISION s'est rendue sur place à plusieurs reprises afin d'aller au contact des riverains et de rencontrer les différents acteurs locaux pour permettre à toute personne

directement ou indirectement concernée de s'informer et de participer aux réflexions.

Dans le même temps, plusieurs experts se sont déplacés sur le terrain afin de réaliser un état des lieux le plus exhaustif possible. A présent, les spécificités et les enjeux du territoire ont été identifiés, nous sommes en mesure de confirmer la faisabilité d'un projet et d'en définir ses caractéristiques (nombre d'éoliennes, localisation, taille, etc.).

La zone permet d'envisager plusieurs scénarios d'implantation des éoliennes. Ces variantes sont le produit de l'ensemble des thématiques qu'il faut prendre en considération lors du développement d'un parc éolien. Il est par exemple possible d'envisager un projet commun aux deux communes, ou un projet qui ne demeurerait que sur Illifaut.

WINDVISION a sollicité, les Maires et les Conseillers Municipaux, afin d'organiser un temps d'échange sur l'implantation du projet et ses mesures d'accompagnement réunis le mardi 29 novembre. Une réunion, sur invitation des personnes qui ont été démarchées en porte à porte a eu lieu le vendredi 25 novembre.

PARC EOLIEN DE LA ROCHE BLANCHE

Le prochain comité de suivi sur le projet d'éolien de la Roche Blanche aura lieu début 2023, comité ouvert aux élus qui souhaiteraient en faire partie.

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

A compter du 1^{er} janvier 2023, fin de la redevance ordures ménagères remplacée par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur la base cadastrale du foncier bâti.

- Le conseil donne son accord pour créer un espace clos pour les conteneurs ordures ménagères et tri à la salle de loisirs sur le modèle de celui de la salle polyvalente.

-5 Tonnes 380 de pommes ont été ramassées au verger conservatoire.

-la longueur de la voirie communale retenue pour la Dotation Globale de Fonctionnement est de 45.436 Km au 1^{er} janvier 2022

-Les panneaux trompe l'œil ont été installés sur les ouvertures du rez de chaussée de la maison « Rue du Verger »

La vie quotidienne

Déclaration de travaux : Frédéric JAN, ouvertures, ravalement clôture au « 16 Rue de la Forge »

MESSE DE BENEDICTION DES CLOCHES

Samedi 7 janvier 2023 à 11Heures en l'église de SAINT SAMSON à ILLIFAUT, par Monseigneur MOUTEL ;

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie, offert par la municipalité.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Vous pouvez vous inscrire en Mairie pour le concours des maisons illuminées, s'inscrire avant le samedi 24 décembre

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Calendrier des fêtes 2023

Janvier

Vendredi 6 Galette des rois APE (salle de loisirs)

Mardi 10 Galette des rois CLUB DES AÎNES (salle de loisirs)

Vendredi 13 Vœux du maire (salle polyvalente)

Dimanche 22 Galette des rois CSI (café Kersuzan)

FNACA

L'assemblée générale des anciens combattants en Algérie (FNACA) s'est déroulée à la salle de loisirs le vendredi 2 décembre 2022.



LOUDEAC COMMUNAUTE CENTRE BRETAGNE

COLLECTE DU TRI SELECTIF

En raison des conditions difficiles de circulation, La collecte du tri sélectif n'a pas été assurée

La nouvelle collecte de tri sélectif aura lieu la semaine 52, possibilité de venir chercher des sacs jaunes en mairie pour le surplus

SOIREE DES VŒUX 2023

Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux, les membres du CCAS et le personnel communal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le samedi 13 janvier pour a soirée des vœux. Inscription en Mairie avant le samedi 7 janvier.

DERNIERE MINUTE

« Allez les bleus »

La finale sera retransmise à la salle polyvalente dimanche 18 décembre à partir de 15h30.Venez nombreux encourager l'équipe de France.

IL L'I FAUT SAVOIR : la rubrique des mots qui ont un sens

« Noël au balcon, Pâques au tison »

Cela donne l'idée à certains de suspendre des pères Noël grandeur nature à leur balcon, il s'agit en fait de la grande famille de dictons météorologiques et agricoles, datant du 16^{ième} voir du 15^{ième} siècle.

Cela signifie : « s'il fait doux à Noël au point de s'accouder à son balcon, il fera froid à Pâques » Au fil des siècles, il y a eu de nombreuses déclinaisons : « Noël au buisson, Pâques au tison », « A Noël, les moucherons, à Pâques les glaces », « Qui prend le soleil à Noël, à Pâques se gèle », « Quand à Noël, tu prends le soleil, à Pâques tu te rôtiras l'orteil(au feu) »

